



Montée Historique de Forêt-Trooz 31 mai 2026



EPREUVE : MONTEE HISTORIQUE DE FORET-TROOZ

DATE : 31 mai 2026

ORGANISATEUR : Ecurie du Maquisard ASBL

N° D'ENTREPRISE : 0843613453

ADRESSE SECRETARIAT – DIRECTION DU MEETING :

Garage FORD DELHEZ, Grand'Rue 130b, 4870, TROOZ

Coordonnées GPS : N 50°34'43,9'' – E 5°40'14,7''

REMARQUE :

R.T.G. = Règlement Technique Général

R.S.G. = Règlement Sportif Général.

REGLEMENT PARTICULIER

IMPORTANT : En MH, des vêtements recouvrant totalement les bras et les jambes seront obligatoires pour les pilotes (pas pour les passagers). Ces vêtements seront aussi ininflammables que possible (tissus en matières synthétiques prohibés).

A l'exclusion des seuls "Montées/Sprints en Or", les manifestations de ce genre ne sont pas des compétitions et le style de conduite à y adopter doit tenir compte de cette particularité. En conséquence, l'organisateur ou les Commissaires Sportifs présents excluront sans appel, tout concurrent dont ils jugeront le comportement dangereux, pour lui ou pour les autres.

Timing Général

16/03/2026	12h00	Parution du Règlement Particulier approuvé sur le site internet de l'ASAF.
17/03/2026	08h00	Ouverture des inscriptions (voir Art. 3.3.9 du RSG)
28/05/2026	20h00	Vérifications administratives préliminaires dans les locaux du FC Trooz, rue de La Brouck Campagne à Trooz
28/05/2026	24h00	Clôture des inscriptions à droits simples
29/05/2026	20h00	Clôture des inscriptions à droits majorés de 20%
29/05/2026	22h00	Affichage de la liste des voitures et pilotes engagés. Parution via les réseaux sociaux (Facebook, Site internet, etc.)
31/05/2026	07h00	Ouverture du Secrétariat et des Vérifications Administratives
	07h00	Ouverture des contrôles de conformité Ouverture des Vérifications Techniques
	10h00	Fermeture du secrétariat et des Vérifications Administratives
	10h00	Fermeture des contrôles de conformité Fermeture des Vérifications Techniques
	09h00	Circuit en activité
	10h00	Clôture des Vérifications Techniques et administratives
	12h30	Pause
	13h30	Affichage de la liste "officieuse" des véhicules et pilotes qualifiés à prendre le départ
	14h00	Officialisation de la liste des véhicules et pilotes qualifiés à participer à l'épreuve
	14h00	Circuit en activité
	14h30	Fin de la délivrance des TP et des engagements pour les "passagers"
	15h00	Affichage et officialisation de la liste des "passagers"
	16h30	Début des séances chronométrées
	17h30	Début de la super finale et final tree
		60' maximum après l'arrivée du dernier concurrent chronométré, <u>affichage des résultats finaux officiels (MO/SpO)</u>
		30' après l'affichage des résultats officiels, <u>affichage des résultats OFFICIALISES (MO/SpO)</u> 30' après l'heure de l'officialisation du classement final : <u>Publication des résultats, par affichage et édition via les réseaux sociaux.</u>

COMITE D'ORGANISATION

ASBL : ECURIE DU MAQUISARD

N° d'entreprise : 0843613453

GESTION DE LA COURSE ET OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| - | Directeur de "Course" : VANDEVORST Robert | Lic. ASAF : LG597 |
| - | Directeur de "Course" adjoint principal : BERNARD Christian | Lic. ASAF : LG596 |
| - | Secrétaire du meeting : MINGELS Elisabeth | Lic. ASAF : LG594 |
| - | Directeur de la sécurité : GENGOUX Baptiste | Lic. ASAF : LG548 |
| - | Directeur de la sécurité adjoint principal : BORLEZ Robert | Lic. ASAF : LG534 |
| - | Chef de la Sécurité de la Côte : MAERVOET Nathalie | Lic. CAS B1/S1 : LG21171 |
| - | Responsable du Parc des coureurs : GENGOUX Baptiste | |
| - | Equipe médicale : CRS asbl | |
| - | Ambulances : AMBUCE RESCUE TEAM NV | Nombre : Deux |
| - | Commissaires Sportifs ASAF | |
| 1 | Président de collège : RESTIAUX Fabienne | Lic. ASAF : LX731 |
| 2 | Membre : SAVARY Remy | Lic. ASAF : NA954 |
| - | Commissaires Techniques ASAF | |
| 1 | Président de collège : FRANKENNE Jacques | Lic. ASAF : LG435 |
| 2 | Membre : ADEL Frédéric | Lic. ASAF : LG90151 |
| 3 | Secrétaire : FRANKENNE, Jennifer | Lic. ASAF : LG416 |
| - | Inspecteur – Sécurité ASAF : LEJEUNE Guy | Lic. ASAF : LX728 |

GENERALITES

- a) Dénomination : Montée Historique de Forêt-Trooz.
- b) Date : dimanche 31 mai 2026.
- c) Parc des participants : Parc d'activités économiques de PRAYON – TROOZ.
- d) Vérifications administratives : Garage FORD DELHEZ, Grand'Rue 130b, 4870, TROOZ.
- e) Vérifications techniques (Montée en Or) : Garage FORD DELHEZ, Grand'Rue 130b, 4870, TROOZ.
- f) Parcours : Rue de Forêt et Forêt-Village.
- g) Circuit en activité : le 31 mai 2026 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.

Cette épreuve est organisée conformément aux dernières Prescriptions Sportives de l'ASAF et au présent règlement, auxquels les pilotes s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

PARTICULARITES

Cette épreuve est organisée conformément au " Règlement Particulier Montées Historiques – Montées en Or" dont tous les articles non repris ci-dessous, sont d'application automatique (Voir au Chap. VII – C des Prescriptions Sportives de l'ASAF).

Article 1 : Parcours

- 1.1. Largeur moyenne de la route : 4,5 mètres – Longueur de la côte : 2335 mètres.
- 1.2. Départ : rue de Forêt, 30 mètres après le numéro 43 en direction du village de Forêt, à hauteur du panneau F6 de fin d'agglomération.
- 1.3. Arrivée : Forêt-Village, à hauteur de l'entrée officielle du château (4, Forêt-Village)
- 1.4. Homologation : ASAF, le 19/02/2026.

Article 2 : Véhicules

2.1. Admission

Seul, un modèle de véhicule entré en production ou homologué avant le 31 décembre 2000, à minuit, est admissible. Cette admission est étendue à des véhicules de type identique (**même « body »**) fabriqués **après** cette date, pour autant que la date du début de leur production dans cette configuration ou de leur homologation par la FIA, soit **antérieure au 31 décembre 2000, à minuit**.
Dans ce cas, la cylindrée des véhicules n'est pas limitée.

Article 3 : Engagement – Frais – Listes

3.1. Procédure

Engagement en ligne sur www.asaf.be		
Payement sur le compte BE57 0688 9442 8135		
Intitulé : Ecurie du Maquisard		
Communication : MHFT26 – Nom et prénom du pilote		
Catégorie	28/05/2026 (Droits Simples)	29/05/2026 (Droits majorés 20%)
Engagement Montée Historique	135€	162€
Engagement Montée en Or	15€	
TP-L (Concurrent MH et passagers)	25€	
Inscription passager	Néant	

3.2 Le nombre de voitures admises est strictement limité à 100.

ATTENTION : Les organisateurs se réservent toujours le droit de refuser l'inscription de n'importe quelle voiture sans avoir à se justifier, notamment pour des questions de sécurité, de dangerosité du parcours, de qualité ou de diversité du plateau ou pour n'importe quel autre motif.

Article 4 : Vérifications administratives

	Pré-vérification	Jour de l'épreuve
Date	28/05/2026	31/05/2026
Heure	20h00	07h00
Endroit	Locaux du FC Trooz, rue de la Brouck Campagne à Trooz	Garage Ford DELHEZ, Grand'Rue 130b à Trooz

**Les conducteurs et passagers devront être âgés de 18 ans, au minimum.
Aucune dérogation ne sera possible, à cet égard, même en cas de filiation entre le
conducteur et le candidat passager.**

Article 5. Vérification de la conformité des véhicules en MHistorique

(Voir art. 1.3.3. du RP des Montées/Sprints Historiques)

Date	Jour de l'épreuve – 31/05/2026
Heure	07h00
Endroit	Garage Ford DELHEZ, Grand'Rue 130b à Trooz

Article 6 : Nombre d'engagement "Voiture"/"Pilote" – Nombre de Montées

6.1. Une même voiture/véhicule ne pourra être inscrite qu'une seule fois, **sauf** sur dérogation accordée par l'organisateur, dans certains cas particuliers.

Si cette dérogation est obtenue :

- Une même voiture/véhicule pourra être inscrite par deux pilotes différents.
- Un même pilote pourra inscrire deux voitures/véhicules distinct.

6.2. Le nombre des Montées est limité à 7.

Article 7: Montée en Or

7.1. Dans le strict respect des conditions de l'art. 2.2. du Règlement particulier " Montées historiques – Montées en Or", une montée chronométrée sera organisée de 16h30 à 17h30 pour les véhicules ayant pris part à la Montée Historique, en ordre techniquement et administrativement (cf détention d'une licence annuelle ASAF ou VAS du niveau requis) et préalablement inscrits dans cette catégorie.

Catégorie « Classic »	Catégorie « S/R »
Classe A : Licence minimum C	Classe A : Licence minimum A4
Classe B, C, D : Licence minimum A4	Classe B, C, D : Licence minimum A3

7.2. Classes

Les voitures seront réparties en 4 classes : A, B, C et D, **TOUTES Catégories confondues (Classic et S/R)**

A : de 0 à 1400 cc ;

B : de 1401 à 1600 cc ;

C : de 1601 à 2000 cc ;

D : + de 2000 cc ;

7.3. Coefficients divers (Voir RP MH/MHO Art. 2.2.3.)

7.3.1. Tableau des coefficients de pondération

Période d'âge	Catégorie	
	Classic	S/R
1	0,85	0,90
2	0,90	0,93
3	0,93	0,97
4	0,97	1

7.4. Les pilotes seront seuls à bord

7.5. Une "**Super Finale**" réservée aux dix premiers classés de la "Montée en Or" aura lieu de 17h30 à 18h00.

7.6. Un "**Final Three**" réservé au 3 premiers de la « Super Finale » aura lieu immédiatement après cette dernière

7.7. En cas **d'ex aequo**, le départage sera effectué en fonction de l'ancienneté des véhicules puis de leur cylindrée exacte.

7.8. Aucun système de **chronométrage** ne sera installé sur le parcours avant le déroulement de la Montée en Or.

Article 8 : Vérifications administratives en Montée en Or

	Pré-vérification	Jour de l'épreuve
Date	28/05/2026	31/05/2026

Heure	20h00	07h00
Endroit	Locaux du FC Trooz, rue de la Brouck Campagne à Trooz	Garage Ford DELHEZ, Grand'Rue 130b à Trooz

Article 9 : Vérifications techniques en Montée en Or

7.1.

Date	Jour de l'épreuve – 31/05/2026
Heure	07h00
Endroit	Garage Ford DELHEZ, Grand'Rue 130b à Trooz

Article 10 : Trophées - Souvenirs

10.1. Des **trophées et/ou souvenirs** seront remis aux cinq premiers classés de la Montée en Or ainsi qu'aux premiers de chaque classe.

Celle-ci se tiendra le 31/05/2026 à l'issue de l'officialisation des résultats.

- Lieu : Garage Ford DELHEZ, Grand'Rue 130b à Trooz.

Article 11 : Permanences

- Jusqu'au 30/05/2026 : secrétariat de l'Ecurie du Maquisard, avenue Felix Deblon 121 à 4910 THEUX.
- A partir du 31/05/2026 : Garage Ford DELHEZ, Grand'Rue 130b à Trooz
- Après l'épreuve : secrétariat de l'Ecurie du Maquisard, avenue Felix Deblon 121 à 4910 THEUX
- Site Internet : www.ecuriemaquisard.be

Article 12 : Approbations

Le présent règlement a été approuvé par :

Jadot Jérôme, Pour la CSAP Liège Lic. N° 418 , en date du 13/03/2026

Nom : VERBEKE Prénom : Frans, Pour le Secrétariat de l'ASAF, Lic. N° 90223 en date du 17 mars 2026

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

Nom : LEJEUNE Prénom : Guy Inspecteur-Sécurité, Lic. N° LX728 , en date du 19/02/2026.

Votre inscription doit se faire en ligne uniquement.
Tous les documents annexes s'y rapportant seront
automatiquement générés par l'application "engagement en
ligne" et vous seront transmis par courriel dès que la procédure
sera complètement et officiellement finalisée.

Club organisateur : Ecurie du Maquisard Epreuve : MH Forêt - Trooz	N°
Date : 31/05/2026	
Bulletin d'inscription "PASSAGER" Et, le cas échéant, formulaire de demande de TP-L à présenter, complété, au secrétariat le jour de l'événement.	

PASSAGER (remplir en caractères d'imprimerie, svp)										
Nom :				Si pseudonyme :				Prénom :		
/ « »								H ☐	F ☐	
Né(e) le :				Adresse :				N° :		
Code postal :				Localité :						
Si nous devons vous contacter :				N° Tél/ GSM :				E-mail :		
☒ ASAF ☐ BT ☐ HT ☐ LG ☐ LX ☐ NA ☐ AN ☐ LI ☐ OV ☐ VB ☐ WV				VAS ☐ VAS				N° Licence		Type
Ecurie										
Age minimum : 18 ans Voir RSG, Article 2 :										
☐ Demande de TP-L (25€) (valable pour un meeting) Certificat médical (Médecin de famille) : NON - Expérience requise : NON J'atteste sur l'honneur être apte à la pratique du sport automobile et ne présenter aucune contre-indication à la pratique dudit sport, en tant que co-pilote.										
			Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be				N° du T.P. pour l'épreuve : 		Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2026 	

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur	
Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre : l'ASAF et les CSAP ; le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ; le ou les organisateurs de la manifestation ; d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ; les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ; les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ; les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ; pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.	
Par ma signature, je certifie sur l'honneur : - être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ; - que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie - que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves. - que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours : la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences) - qu'après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.	

Attention, il faut cocher les 4 cases pour que ce formulaire soit valide !	
☐	En tant que passager/passagère à l'épreuve reprise ci-dessus, je m'engage sur l'honneur à renoncer à toute action de recours envers l'organisateur de l'épreuve ci-dessus, ses préposés, l'ASAF, les CSAP et tous les autres participants, pour d'éventuels dommages subis, ainsi que le précise l'abandon de recours que j'ai accepté lors de la signature de ma demande de licence (numéro repris ci-dessus) et ce, quel que soit mon préjudice et quelles que soient les circonstances dans lesquelles je l'ai encouru. Cet engagement s'applique, quelle que soit la voiture dans laquelle je prends place au cours de la manifestation.
Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.	
☐	En cas de demande de TP, je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
☐	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la déclaration relative à la vie privée et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
☐	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription et mon éventuelle affiliation, nulle et non avenue.
Signature du demandeur, précédée de la mention "lu et approuvé"	
Fait à le	
En cas d'absence de ce document, s'il est incomplet ou détérioré, le départ de l'épreuve vous sera refusé.	

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que le documents soit signé.
-------------------------	--------	-----------------	---

Formulaire de demande de TP"L" (valable pour un meeting)

Pour les demandeurs MAJEURS

Uniquement valable en MH/Sp.H et HRS (conducteur et passager)

 Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be	Selon le choix de l'organisateur*, la présente demande : - Est à rentrer en même temps que l'inscription en ligne de l'épreuve pour laquelle le TP est sollicité et le montant du droit est à ajouter à celui de l'engagement ; - Est à remettre au secrétariat le jour de l'épreuve, où le droit du TP sera perçu par l'organisateur ou par un CS de l'ASAF. <i>*Voir RP de la manifestation pour connaître la procédure choisie</i>	Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2026 <table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> N° du T.P. pour l'épreuve : <table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td> </tr> </table>									
Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES											
Nom de l'épreuve :		Date :									

Certificat médical (Médecin de famille) : NON Attestation non-contre-indication à la pratique du sport automobile, suffisante (Voir ci-dessous)		☐ TP- L (25 €)	
Expérience requise :: NON			
Province :		Je possédais une licence l'année précédente ou avant :	OUI / NON
Nom :			
Prénom :		Sexe :	H F X
Rue :		N° :	Bte :
Pays :	C.P. :	Localité :	
Né(e) le :	- -	Nationalité :	Permis de conduire : OUI / NON
Téléphone fixe :	/	GSM :	/
E-mail :			

Age minimum : 18 ans (Voir également RSG, Article 2)

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

l'ASAF et les CSAP ;

le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;

le ou les organisateurs de la manifestation ;

d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;

les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;

les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;

les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;

pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

☐	Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
☐	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la <u>déclaration relative à la vie privée</u> et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
☐	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue.

Attestation de non-contre-indication à la pratique du sport automobile, à compléter

J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile**/karting**** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du(des)dit(s) sport(s), en tant que pilote**/co-pilote**/passager**.

(** Biffer éventuellement les mentions inadéquates)

Signature du demandeur précédée de la mention "lu et approuvé" :

Fait à _____, le _____/_____/_____

Réservé au Com.	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que l'attestation d'aptitude.
-----------------	--------	-----------------	--

Sportif			ci-dessus, soit signée,	
---------	--	--	-------------------------	--

	N°
Copie de votre licence "sportive" 2026	

Ce document fait partie des documents à fournir pour que votre engagement soit **enregistré**

Pilote :	
☐	Je sollicite un "T.P.". Le formulaire de demande, dûment complété est joint au présent document. Le virement du droit y afférent a été exécuté, sur le compte de l'organisateur.
☐	Je sollicite un "T.P.". Les formalités s'y rapportant (formulaire et paiement) seront effectuées auprès du Commissaire Sportif le jour de l'épreuve.
☐	Je possède une licence ASAF ou VAS
Placez ici la copie de votre licence face "année" Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée 2026	Placez ici la copie de votre licence face "photo" Exemple :

Les documents ci-dessous doivent être tenus à la disposition des Commissaires Sportifs aux fins de vérification, et ce, pendant toute la durée de l'épreuve :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle ;
- Licences "Sportives" ASAF, VAS

